



Je suis perdu la ... Suis je exploitee ?

Par **Ptite_angie**, le **19/05/2013 à 13:41**

Bonjour

Je suis auxiliaire parentale (nounou au domicile des parents) je fais 8h30 a 19h du lundi au vendredi soit 223h par mois (donc plus de 40h par semaine) mes patrons me declare que 100 heures par mois chacune pour un total de 800€ (prix au forfait soit 1600€ net) mais ou passe les 23h en plus ?! Ai je le droit au 25% en plus a partir de 41h et 50% en plus au dela de 48h effectuée ?? De plus sur mon contrat il est ecrit que je travaille de 8h30 a 19h 5 jours par semaine soit 48h mais ou passe les 4h qu il reste ??

Merci de votre aide a tres vite

Par **pepelle2**, le **19/05/2013 à 16:11**

Bonjour

Il faut demander des explications à vos employeurs puisqu'il y a litige sur les heures que vous faites et les heures que l'on vous déclare

Vous avez en effet droit à des majorations au delà de 40H. 25% jusqu'à 48 h et 50% au delà.

Par **Ptite_angie**, le **19/05/2013 à 16:14**

Merci !! Donc ils sont bien en tors ? Parce que j ai meme pas de jours de recuperations et ils m ont jamais parler d heures supp jusqu a que je me renesigne moi meme Bientot 1 an

que je travaille pour eux Pffff